

## Système de financement du secteur rural en Mauritanie : Etats et perspectives

### Synthèse des principaux résultats et recommandations

#### ❖ CONTEXTE

Le secteur rural (agriculture et élevage) revêt une importance capitale pour la création d'emplois, la production alimentaire et la croissance économique dans de nombreux pays en développement dont la Mauritanie. En dehors de sa contribution économique, l'agriculture joue un rôle important; en effet, elle contribue sensiblement aux moyens de subsistance et à l'emploi dans les zones rurales.

Le potentiel agricole en Mauritanie est encore largement inexploité et reste bridé par des chaînes de valeur peu productives et non compétitives en raison de divers facteurs environnementaux, économiques et sociaux, etc. L'un des défis majeurs à relever reste la mobilisation de ressources pour financer le développement de l'agriculture.

La nouvelle stratégie de développement rural en Mauritanie 2013-2025 vise à améliorer la sécurité alimentaire et à faire du secteur rural l'un des moteurs de la croissance économique en vue d'assurer le bien-être des populations. Elle s'appuie sur la promotion de la modernisation de l'agriculture familiale et de l'entreprise agricole pour favoriser l'émergence d'un secteur agro-industriel structuré et compétitif.

Le gouvernement a consacré au cours des dernières années des financements importants pour le développement du secteur rural. Cependant les résultats obtenus, bien que positifs, restent insuffisants ; les niveaux relativement modestes de la production et de la productivité du secteur font que sa part dans la formation du PIB reste très faible, au regard des efforts consentis et aux potentialités du secteur et l'incidence de la pauvreté y demeure très forte.

Le financement est l'une des clefs du développement de la production. Le secteur rural en Mauritanie a un potentiel considérable qui n'est pas mis en valeur du fait de l'insuffisance et de l'inadéquation des financements. Par conséquent, le développement de ce secteur dépend largement de la disponibilité d'un système de financement solide, pérenne et adapté.

Les objectifs de la présente étude, conduite par le **CMAP**, sont d'une part, d'apprécier et d'analyser le système de financement du secteur rural en Mauritanie et d'autre part, de faire des recommandations pour augmenter les chances de réussite du transfert du financement du secteur rural vers la Caisse de Dépôt et de Développement.



## ❖ PRINCIPAUX RESULTATS

L'étude a montré que :

- Le financement du secteur rural est pris en charge par l'Etat, ses partenaires au développement et le secteur privé. Le crédit au secteur a été confié dans un premier temps à des banques publiques de développement puis, à partir de 1992, à l'UNCACEM. Aujourd'hui, un nouveau dispositif de financement se met en place sous l'égide de la CDD.
- Le système financier national, en dépit des récents développements, ne joue pas le rôle qui aurait dû être le sien dans le développement de l'agriculture. Ceci est particulièrement vrai pour le secteur bancaire qui reste peu impliqué dans le financement de l'agriculture. En effet, les crédits au secteur rural représentent seulement près de 1% des crédits bancaires.
- Les investissements directs étrangers sont encore très limités. Le secteur, pris dans son ensemble, est en fait porté par les opérateurs privés mauritaniens. Mais ces derniers montrent de plus en plus de réticence à s'engager notamment en raison des difficultés de l'accès au crédit et de l'absence de mécanismes de garanties.
- Le secteur financier privé n'a, pour l'instant, montré aucun engouement pour le secteur rural en dépit des incitations mises en place pour favoriser l'investissement dans ce secteur au moment où le pays enregistre régulièrement des déficits alimentaires.
- L'analyse des filières de production montrent que la plus part des exploitations de l'agriculture et de l'élevage relèvent de l'activité vitrière et ne répondent pas aux critères d'éligibilité des banques commerciales.
- L'élevage reste le parent pauvre du secteur rural en matière de financement.
- De nombreuses expériences réussies ont été menées dans les pays en développement. Nous citons en exemple quelques produits financiers qui s'intégreraient aisément aux pratiques actuelles des institutions financières en Mauritanie : Utilisation des NTIC, le Warrantage, L'Assurance, les Fonds de garantie, l'agriculture contractuelle...
- Le développement de l'offre de financement en faveur du secteur rural exige donc d'introduire de nouveaux produits qui par leurs natures contribuent à réduire les coûts de transaction et/ou à atténuer les risques portefeuille.

## ❖ CONCLUSIONS ET

### RECOMMANDATIONS

Le développement du secteur rural est sans doute la pierre angulaire de toute politique de lutte contre la pauvreté.

Par le passé, l'offre de crédit était régulièrement identifiée comme l'un des principaux obstacles au développement du secteur. Le gouvernement a donc adopté de nouvelles mesures matérialisées par une convention de gestion qui consiste à confier à une institution bancaire à capitaux publics (CDD) la gestion de ressources publiques destinées à financer les crédits accordés aux opérateurs du secteur. Cette nouvelle donne est de nature à changer en profondeur le système du crédit agricole tel qu'il a existé.

La mise en place d'un système de financement agricole au niveau de la CDD permettra de lever un certain nombre de contraintes auxquelles faisait face le financement du secteur rural en Mauritanie. Cependant, il induira aussi des problèmes, notamment ceux liés au financement de ce secteur par une banque de développement, de surcroît non spécialisée dans le domaine.

Le mécanisme qui se met en place au sein de la CDD se rapproche, de par ses principales ressources et son mode de management, des dispositifs bancaires que la Mauritanie a déjà connus. Toutefois, le processus est encore dans sa phase de mise en place et des mesures d'accompagnement peuvent être engagées dès à présent pour éviter de reproduire les erreurs du passé. Il s'agira de :

- Renforcer les capacités de la CDD en termes d'évaluation du risque crédit, de conception de produits financiers et d'amélioration de son système d'information ;
- D'introduire de nouveaux outils de financements ou de garanties ;
- Promouvoir une nouvelle dynamique, dans les rapports agriculteurs, entreprises de transformation ou de services, orientée vers la réalisation de bénéfices à travers une démarche contractuelle.

Les mesures prioritaires identifiées pour l'appui de la CDD sont les suivantes :

- Formation à l'évaluation du risque agricole ;
- Réalisation d'une étude pour identifier les mécanismes de financements islamiques les plus adaptés au contexte de l'agriculture en Mauritanie ;
- Mise en place d'une structure de conseils (techniques culturales, comptabilité, préparation de dossiers bancaires...) au profit des exploitants ;
- Mise en place d'un système d'information géo-référencé, fiable pour le suivi des exploitations agricoles ;
- Elaborer un plan de financement pour le fond de garantie des calamités et définir ses mécanismes d'exécutions.

L'analyse des filières de production montre que la plupart des exploitations d'agriculture et d'élevage relèvent de l'activité vivrière, et ne répondent pas aux critères d'éligibilité des banques commerciales. Ces activités ne sont pas non plus compatibles avec le dispositif de



la CDD, dont l'implantation dans l'espace est limitée, et qui peut difficilement adapter ses coûts de transaction actuels à des opérations de financement de très faibles montants, à caractère saisonnier et soumis aux aléas climatiques. Le mécanisme de financement a priori le plus adapté est celui des réseaux de micro crédit.

**Le développement de l'offre de financement en faveur du secteur rural** commande donc d'introduire de nouveaux produits qui, par leurs natures, contribuent à réduire les coûts de transaction et/ou à atténuer les risques portefeuille. De telles innovations nécessiteront l'appui des pouvoirs publics et des partenaires au développement, au moins pour les périodes de démarrage.

De nombreuses expériences réussies ont été menées dans les pays en développement. Nous citons en exemple **quelques produits financiers** qui s'intégreraient aisément aux pratiques actuelles des institutions financières en Mauritanie.

- **Le Warrantage**

Cette forme de crédit consiste, pour un producteur, à obtenir un prêt en proposant, en garantie, le nantissement de sa production mise en stock dans des magasins relevant d'un tiers agréé par l'institution financière concernée. Après avoir livré sa production au lieu convenu, l'agriculteur reçoit un certificat de dépôts endossable qui matérialise l'opération. Il est ainsi libéré de la contrainte de la commercialisation immédiate, et peut attendre de meilleures conditions pour écouler sa production.

- **L'Assurance**

Il s'agit de systèmes d'assurances indexés sur des indicateurs météorologiques qui sont en rapport direct avec la production agricole, tels la pluviométrie, la température etc. La réalisation de l'événement donne droit au règlement d'une somme prédéterminée et indiquée sur le document d'assurance.

- **Fonds de garantie**

Ce sont des fonds institués par les pouvoirs publics pour garantir le dénouement de certaines catégories de prêts ou de prises de participation. La gamme des crédits éligibles dépend des activités que l'on souhaite promouvoir. Il peut s'agir de crédits à court terme pour le financement des campagnes agricoles ou la commercialisation des produits, de crédits à moyen/long terme et de prises de participation pour encourager les investissements et l'innovation.

- **L'agriculture contractuelle**

L'agriculture contractuelle se définit comme « un accord entre des agriculteurs et des sociétés agro-alimentaires ou de commercialisation, ou les deux, portant sur la production et la fourniture de produits agricoles, selon des accords à terme, à des prix préétablis »

- **Utilisation des NTIC**

Ce dispositif consiste à équiper de Smartphones ou d'autres logiciels de ce type, qui permettraient d'accéder aux comptes des clients et à l'historique de leur crédit, et de réaliser des opérations de caisses et de prêts.

